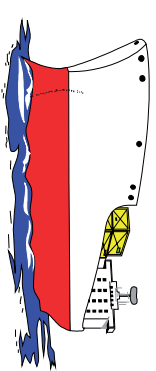


L'ENTENTE des COOPÉRATIVES AGRICOLES,

Un puissant groupe de coopératives indépendantes et de proximité.



L'ENTENTE a été créée il y a plus de 20 ans de façon informelle par l'ancien Directeur, Alain BRANCHAUD, de la Coopérative de Tonnay-Boutonne, dans le but de commercialiser en commun les céréales, en association avec les Coopératives de Bourlay et de Saint Agnant

Le groupe s'est rapidement agrandi et a pris en août 2001 la forme juridique d'une Union de Coopératives, dont le siège est resté basé à Tonnay-Boutonne.

Le Président de l'ENTENTE est Luc SERVANT, le Directeur Gilles ALLENOU.

L'Entente des Coopératives Agricoles est à ce jour composée de 9 Coopératives, dont 7 se situent en Charente Maritime et 2 en Charente (voir carte ci-contre).

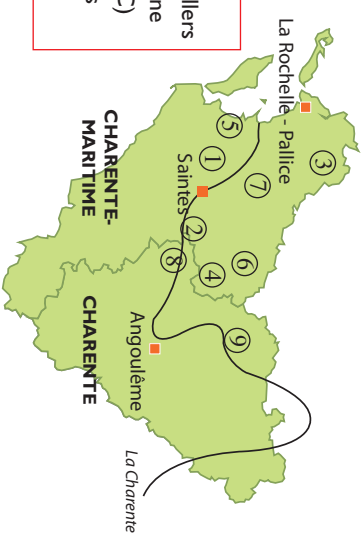
L'ENTENTE en quelques chiffres

En 2009, le groupe ENTENTE représente :

- 400 000 tonnes de collecte
- 100,000 ha contrôlés
- 36 points de collecte
- 135 millions d'Euros de Chiffre d'Affaires
- 21 millions d'Euros de fonds de roulement
- 2 500 sociétaires
- 140 salariés
- dont 26 techniciens

Coopératives de l'Entente :

- | | |
|-------------|-------------------------|
| ① Bourlay | ⑥ St Pierre de Juillers |
| ② Cherac | ⑦ Tonnay-Boutonne |
| ③ Courçon | ⑧ Cognac (CARC) |
| ④ Matha | ⑨ Cavac Villejeus |
| ⑤ St Agnant | |



Modèle quasiment unique sur le territoire français, les dirigeants des coopératives de l'ENTENTE, présidents et directeurs, se reconnaissent dans la volonté de conserver des structures à la fois indépendantes et de proximité au travers d'Unions.

Avant tout, un groupe de commercialisation des céréales de ses membres, l'ENTENTE des coopératives agricoles est un des apporteurs importants de Sica Atlantique et de Socomac. Actuellement, l'ENTENTE re-

présente 70 % de l'activité de Tonnay-Charente et un rythme annuel de 50 bateaux environ.

Grâce à l'unique salaire de l'ENTENTE, la responsable Qualité, toutes les Coopératives de l'ENTENTE sont certifiées, depuis de nombreuses années, ISO 9001 et NFV 01-005 (équivalent d'Agricon-france).

L'ENTENTE fonctionne par la mise en commun des moyens humains des Coopératives adhérentes, un directeur ayant en charge la commercialisation,

un autre, la gestion des marchés à terme, etc.

Toutes les coopératives de l'ENTENTE adhèrent à l'UDCA (Union des Coopératives Agricoles) basée à Foncouverte.

L'UDCA est une structure d'approvisionnement de dimension régionale. Elle est constituée de 18 membres, répartis sur les 5 départements 16, 17, 24, 79 et 86. Son effectif comprend 4 salariés dont 3 négociateurs des achats des intrants: engrais, semences, phytosanitaires, quincallerie.

Par ailleurs, cinq des Coopératives de l'ENTENTE sont membres du Service Commun Informatique (SCI). Ce dernier est également basé à Foncouverte. Dans ce service, trois salariés œuvrent pour le compte d'un ensemble composé de huit coopératives. Le SCI est une structure spécialisée dans le développement de logiciels informatiques qui répondent aux besoins spécifiques du groupe des huîtres. Il y a 18 mois, est né un extranet, à la grande satisfaction des agriculteurs concernés.

L'ENTENTE des COOPÉRATIVES AGRICOLES c'est :

- un groupe puissant reconnu de ses partenaires, filière céréales tant nationale que européenne, banques, assurances, silos portuaires, etc,
- des coopératives de proximité, proches de ses adhérents, lesquels ont capacité à discuter directement avec les décisionnaires,
- des salariés impliqués dans le quotidien de leur coopérative,
- une mutualisation des compétences humaines que l'on retrouve à l'UDCA et au SCI,
- et toujours, l'objectif de la meilleure rémunération possible de leurs agriculteurs sociétaires, l'exercice 2008-2009 écoulé en étant la meilleure preuve.